



## VANADIUMCORP REÇOIT DU FINANCEMENT DE PRIMA QUÉBEC POUR UN MÉTAL CRITIQUE

**Vancouver, Colombie-Britannique et Val-des-Sources, Québec – 31 juillet 2023 – VanadiumCorp Resource Inc. (TSX-V : VRB) (FSE : Nwana) (OTCBB : VRBFF)** (« VanadiumCorp » ou la « Société ») est heureuse d'annoncer que la Société a reçu une subvention de 500 000 \$ pour soutenir le développement de l'usine de production d'électrolyte de vanadium à Val-des-Sources au Québec. Grâce à cette subvention, les équipements de production de la Société seront à la fine pointe de la technologie, ce qui contribuera également à une économie circulaire respectueuse de l'environnement.

L'aide financière provient du Programme de soutien à la recherche et développement pour l'économie circulaire appliquée aux filières des minéraux critiques et stratégiques du ministère des Ressources naturelles et des Forêts, qui est administré par PRIMA Québec.

La nouvelle installation de production de la Société fonctionnera en partenariat avec le Carrefour d'innovation sur les matériaux de la MRC des Sources (CIMMS) et devrait être opérationnelle au début de 2024. Elle produira un électrolyte de vanadium de haute qualité destiné aux batteries redox à flux d'électrolyte au vanadium (VRFB). Les VRFB sont la nouvelle génération de batteries longues durées qui sont actuellement déployées dans le monde entier pour soutenir le stockage des énergies renouvelables.

Gilles Dupuis, ing., chef de l'exploitation de la Société, a déclaré : « Cette aide est une autre démonstration du formidable leadership du Gouvernement du Québec en matière de soutien au développement de nouvelles technologies et de fabrication de batteries. Cela contribuera à placer le vanadium du Québec sur la carte mondiale de l'énergie verte. »

« L'électrolyte de vanadium produit au Québec deviendra une composante clé dans l'industrie internationale des batteries. Soutenir ce développement au Québec contribuera à diversifier notre base industrielle et à la mise en place d'une économie circulaire », a déclaré Marie-Pierre Ippersiel, présidente-directrice générale de PRIMA Québec.

### **À propos de PRIMA Québec**

En tant que regroupement sectoriel de recherche industrielle (RSRI), PRIMA Québec, le Pôle de recherche et d'innovation en matériaux avancés, anime et soutient l'écosystème des matériaux avancés en privilégiant l'innovation collaborative pour le développement économique du Québec. Il est le catalyseur privilégié entre les milieux industriels et ceux de la recherche. [www.prima.ca](http://www.prima.ca)

### **À propos de VanadiumCorp Resource Inc.**

VanadiumCorp Resource Inc. produira un électrolyte de vanadium de haute qualité pour le marché international, en forte expansion, des batteries redox à flux d'électrolyte au vanadium (VRFB). La première installation de production d'électrolyte de la Société se situe à Val-des-Sources au Québec. En développant éventuellement ses propres gisements minéraux de vanadium, de titane et de fer aux propriétés exclusives,



l'entreprise sécurisera ainsi un approvisionnement fiable et à long terme de matières premières destinées à la fabrication d'électrolytes. Notre projet phare est le gisement de Lac Doré près de Chibougamau, au Québec. L'usine de la Société servira également à tester la qualité des minéraux extraits du gisement de Lac Doré et à recycler les électrolytes.

On trouvera à l'adresse [https://www.youtube.com/watch?v=-gjU26\\_osDc](https://www.youtube.com/watch?v=-gjU26_osDc) une description vidéo de la Société (conçue par Greenshoe Media Group) narrée par son président exécutif du conseil, Ian Mallory.

#### **VanadiumCorp Resource Inc.**

Paul McGuigan, P. Geo.

Administrateur et PDG

[pjm@vanadiumcorp.com](mailto:pjm@vanadiumcorp.com)

#### **Adresses de la Société:**

Suite 303 - 5455 West Boulevard  
Vancouver, Colombie-Britannique V6M 3W5  
Canada

3 rue de Boisé,  
Marieville, Québec J3M 1S7  
Canada

**Email:** [info@vanadiumcorp.com](mailto:info@vanadiumcorp.com)

**Site Web de la Société :** [www.vanadiumcorp.com](http://www.vanadiumcorp.com)

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (comme ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant au caractère adéquat ou exact du présent communiqué.

NE PAS DIFFUSER AUX ÉTATS-UNIS OU À DES PERSONNES AMÉRICAINES NI DISTRIBUER AUX SERVICES DE FIL DE PRESSE AMÉRICAINS. CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE VENTE OU UNE INVITATION À ACHETER LES TITRES QUI Y SONT DÉCRITS.

#### **Déclarations prospectives**

Ce document peut contenir des déclarations prospectives (y compris des « informations à caractère prospectif » au sens de la législation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières, et des « déclarations prospectives » au sens de la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act* de 1995) concernant, entre autres, les activités de VanadiumCorp et l'environnement dans lequel elle exerce ses activités. En général, les déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation de mots tels que « prévoit », « s'attend » ou « ne s'attend pas », « est attendu », « budget », « prévu », « estime », « prévoit », « a l'intention », « anticipe » ou « n'anticipe pas », ou « croit », ou des variations de ces mots et expressions ou des déclarations selon lesquelles certains événements, actions ou résultats « peuvent », « pourraient », « seraient », ou « seront pris », « se produisent » ou « seront atteints ». VanadiumCorp

s'appuie sur un certain nombre d'hypothèses et d'estimations pour faire ces déclarations prospectives, y compris, sans s'y limiter, la capacité d'acquérir les permis et les autorisations nécessaires pour faire avancer la propriété minière de Lac Doré au stade de production, la capacité d'ajouter aux ressources existantes à Lac Doré par le biais de forages, les coûts associés au développement et à l'exploitation de ses propriétés. Ces hypothèses et estimations sont faites à la lumière des prévisions et des conditions considérées comme pertinentes et raisonnables sur la base des informations disponibles et des circonstances actuelles. Un certain nombre de facteurs de risque peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, les performances ou les résultats de cette exploration et/ou de ce développement minier soient sensiblement différents de ceux exprimés ou suggérés par ces déclarations prospectives, y compris, sans s'y limiter, si ces découvertes se traduisent par des quantités commercialement viables de ces matériaux minéralisés, la possibilité de modifier les paramètres du projet à mesure que les plans continuent d'être affinés, la capacité d'exécuter les programmes d'exploration et de forage futurs prévus, la nécessité d'un financement supplémentaire pour poursuivre les efforts d'exploration et de développement, l'évolution des conditions générales de l'économie, du marché et des affaires, ainsi que les autres risques exposés dans la dernière notice annuelle de VanadiumCorp sous la rubrique « Facteurs de risque », et dans ses autres documents publics. Les déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performances futures et ces informations sont intrinsèquement assujetties à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs difficiles à prévoir et qui peuvent être hors du contrôle de VanadiumCorp. Bien que VanadiumCorp ait tenté d'identifier les risques et facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les actions, événements ou résultats réels diffèrent sensiblement de ceux décrits dans les déclarations prospectives, il peut y avoir d'autres facteurs et risques qui font en sorte que les actions, événements ou résultats ne soient pas tels qu'anticipés, estimés ou prévus. Par conséquent, il convient de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. En outre, toutes les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué de presse sont données à la date de celui-ci. VanadiumCorp décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Les déclarations prospectives contenues dans les présentes sont expressément qualifiées par cette clause de non-responsabilité.